



**RECU EN PREFECTURE**

Le 18 novembre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20211104-D00662010-DE

## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 4 novembre 2021**

**Le Conseil Municipal, convoqué le 28 octobre 2021, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville**

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents :**

Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

**Secrétaire :**

Mme Karine DENIS-LAMIT

**Étaient absents :**

M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Agnès MARTIN, M. Maxime PIGNARD, Mme Karima ROCHDI, Mme Claude VARET

**Procurations de vote :**

M. Hasni ALEM à M. André TERZO, M. Guillaume BAILLY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Marie ETEVENARD à M. Nathan SOURISSEAU, M. Ludovic FAGAUT à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Valérie HALLER à M. Damien HUGUET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Laurence MULOT, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Agnès MARTIN à Mme Nathalie BOUVET, M. Maxime PIGNARD à Mme Christine WERTHE, Mme Karima ROCHDI à M. Laurent CROIZIER, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT.

**OBJET :** 26. 25 novembre 2021 - Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes

Délibération n° 2021/006620

**25 novembre 2021**  
**Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes**

**Rapporteur : Mme Elise AEBISCHER, Adjointe**

	Date	Avis
Commission n° 1	21/10/2021	Favorable unanime

**Résumé :**

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre. Pour l'édition 2021, un collectif d'associations bisontines organise des événements du 19 novembre au 6 décembre 2021. Ils visent à informer, proposer des débats, des réflexions et des formations de sensibilisation sur les violences exercées à l'encontre des femmes.

**I. Contexte**

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre et soutenue par l'Organisation des Nations Unies.

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à organiser ce jour-là des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème.

L'Organisation des Nations Unies rappelle que cette violence est une violation des Droits de l'Homme et résulte d'une discrimination à l'égard des femmes, tant dans le droit que dans les faits, ainsi que de la persistance d'inégalités. Celle-ci a de lourdes conséquences et peut empêcher la réalisation de progrès dans certains domaines, comme l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le sida, pour la paix et la sécurité. Elle n'est pas inéluctable et sa prévention est non seulement possible mais essentielle.

Dans le contexte de la pandémie, l'année 2020 a vu augmenter de façon conséquente les violences intrafamiliales en France. La violence contre les femmes est aussi un problème mondial. Jusqu'à 70 % des femmes peuvent être victimes de cette violence au cours de leur vie.

**II. Evénements**

Le collectif bisontin du « 25 novembre », piloté par Solidarité Femmes, est également composé des associations suivantes : le CIDFF du Doubs (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), Club Soroptimist, Osez le Féminisme, l'association FETE (Femmes Egalité Emploi), le CICS (Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité), le Mouvement du Nid, la Fédération Léo Lagrange et Amnesty International. Celui-ci regroupe également les Délégations régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité et la Mission « Lutte contre les discriminations et pour les Droits des femmes » de la Ville de Besançon.

Pour cette édition, les actions organisées à Besançon par ce collectif se dérouleront du 19 novembre au 6 décembre 2021. Elles visent à informer, proposer des débats, des réflexions et des formations de sensibilisation sur les violences exercées à l'encontre des femmes. Elles s'inscrivent dans le 5e plan de prévention et de mobilisation contre toutes les violences faites aux femmes de l'Etat et du Plan Départemental de prévention de la délinquance du Doubs.

Voici ce qui est prévu :

- 2 Cafémnistes (OLF/Léo Lagrange)
- 2 expositions :
  - 1) « Violence je te quitte » (CIDFF),
  - 2) exposition autour des violences sexistes et sexuelles dans le cadre du travail (FETE)
- Atelier d'écriture animé par Lisette Lombé, elle proposera ensuite une performance slamée (Solidarité Femmes)
- Un stage d'autodéfense verbale à destination de lycéennes
- Film : « Made in Bengladesh » (Soroptimist)
- Pièce de théâtre : « Je suis une créature émotionnelle » (Solidarité Femmes)
- Rencontre avec l'autrice Emanouela Todorova, autour de son livre « Dis bonjour sale pute » (CIDFF)
- Formations interministérielles sur les violences conjugales à destination des professionnel.le.s des territoires de Besançon, Morteau et Ornans (CIDFF et Solidarité Femmes, financées par la DDFE)
- Une table ronde « relation femmes et soignant.e.s (CICS)
- Conférence-débat avec Francine Sporanda autour de son livre « Survivre à la prostitution - les voix qu'on ne veut pas entendre » (Mouvement du Nid)
- Action de rue inter associations
- Inauguration de la statue d'Henriette de Crans avec déambulation animée par Brigitte Rochelandet, historienne.

### III. Soutien financier

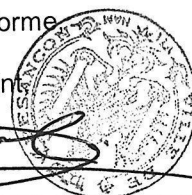
Il est proposé d'accorder une subvention de 1 700 € à Solidarité Femmes, association coordinatrice du collectif.

La dépense de 1 700 € sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 700 € à l'association Solidarité Femmes, pour les événements organisés dans le cadre de la semaine du 25 novembre 2021 « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ».**

*Mme Lorine GAGLIOLO et MM. Anthony POULIN, Sébastien COUDRY, élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote*

Pour extrait conforme  
Pour La Maire,  
Le Premier Adjoint,



AbdelGHEZALI

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseillers intéressés : 3

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.